

[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2023/2024



Nom du tournoi :	4ème Tournoi national des ACCROSBAD DE LA CÔTIÈRE
N° de dossier :	2303316
Club ou comité	AccrosBad de la Côtère

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.	
Le niveau géographique de la compétition est :	National
2) La compétition se déroule du :	25/05 2024 au 26/05 2024
3) Dans :	1 salle(s) et sur 7 terrains
Salle 1 =	7 terrains
Salle 2 =	terrains
Salle 3 =	terrains
Salle 4 =	terrains
4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Morgan AGRAIN
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.	

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

N3

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

8) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux

discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter,regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 08/05 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 200 par jour et/ou par discipline.

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 : Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement

13) Les inscriptions sont à faire :

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22278>

14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

[Image]

1 tableau	19	2 tableaux	22	3 tableaux	
Par équipes					
16) Le paiement se fera				individuellement ou par club	
17) Le paiement est à effectuer				en ligne sur Bad Net ou par virement	
18) Le CPPH pris en compte sera celui du :			09/05	2024	
La confection des tableaux sera effectuée le :			09/05	2024	
Le tirage au sort sera effectué le :			09/05	2024	

FORFAITS

- 19) Les droits d’inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d’inscription**.
Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu’en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l’employeur...).
- 18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu’une copie à l’organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d’inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

- 19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :
- En cas de forfait d’un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d’attente, dans l’ordre de celle-ci. La même règle s’applique en cas de forfait d’une paire de double.

DURANT LE TOURNOI

- 20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l’heure de convocation pour chaque jour de la compétition.
- 21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.
- 22) Le volant de référence plume sera RSL3
- 23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est
- 24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral
- 25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.
- 27) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.
- 28) Pour tout volant touchant une structure Toujours faute
Tout volant touchant les filins sera compté « let » en jeu et au service.
- 29) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La constitution des tableaux sera effectuée en fonction du CPPH
Les matches se dérouleront en poules avec 2 sortants par poule.
Le samedi il ne sera pas possible de s’inscrire en simple et en mixte à la fois ou inversement pour éviter le blocage de l’échéancier et ainsi homogénéiser ce dernier un maximum.
Les volants sont à la charge des joueurs.
RESTAURATION ET BUVETTE

[Image]

Une buvette est prévue sur place proposant boissons chaudes ou fraîches, sandwiches, hot dogs, pâtisseries, crêpes, etc.

LIEU

Gymnase Saint-Martin, 176-248 avenue de Saint-Maurice, 01700 MIRIBEL.